

La lettre mensuelle de

JEAN-LUC BLEUNVEN*Lizher ar c'hannad***n°38****Édito - Rak-ger****L'été dans le pays de Brest**

L'année parlementaire a été prolongée d'un mois, cette année encore, pour finir l'examen de textes importants : les projets de loi Travail, Égalité & Citoyenneté, Justice du XXI^e siècle, Reconquête de la biodiversité, République numérique... Ce mois sera à l'image de cette année parlementaire : dense et laborieux, mais plein d'avancées concrètes : une justice plus proche et plus efficace, une meilleure protection de la nature, une meilleure adaptation de la société au numérique...

Sur ce dernier point, je vous invite à regarder de près les débats autour du texte « République numérique », porté par Axelle Lemaire, que nous voterons le 20 juillet. C'est un texte fondateur sur ce que doit être le « code source » de la République numérique. Il crée les notions et les outils qui vont permettre à l'économie et à la société toute entière de se développer à l'ère du numérique.

Puis ce sera le temps de la trêve estivale. Je tiens à souligner le remarquable travail effectué par les très nombreux bénévoles des associations qui animent notre territoire tout au long de l'année et particulièrement l'été. Ils participent à l'attractivité de notre territoire auprès des nombreux touristes français et étrangers qui viennent découvrir les paysages et la qualité de vie de Brest, des abers et du pays d'Iroise.

La saison des festivités démarre d'ailleurs sur les chapeaux de roues avec les fêtes maritimes. Nous serons nombreux à aller admirer plus de 1 000 navires venus de plus de 25 pays différents, et à participer aux animations sur les quais de Brest. C'est l'occasion de découvrir la ville sous un nouveau jour.

Bon été à tous.
Vakañsoù laouen d'an holl
dindan heol splann ar vro.

A galon ganeoc'h
Jean-Luc Bleunven

**Vie locale – Buhez ar vro**

La traditionnelle « Fête du Crabe - Lein Kranked » de Plouarzel aura lieu le dimanche 7 août. Les cercles celtiques, les bagadoù et les concerts animeront la journée, qui se terminera par un grand feu d'artifice.

La place de la mairie sera transformée pour la circonstance en un immense restaurant de plein air. En cas de mauvais temps, la fête se déroulera sous des chapiteaux et dans des salles communales. Au menu, un apéritif, une entrée, et bien sûr un crabe entier à déguster dans une ambiance de fête et de bonne humeur.

> Juillet 2016**> Brèves – Titourou**

- J'ai réuni début juillet plus de 140 personnes à Plabennec pour marquer la fin d'année parlementaire et présenter un bilan de mes activités. Parce que je veux continuer à défendre notre territoire, et pour continuer à vous associer tous au débat public, **j'ai annoncé que je présenterai ma candidature pour un second mandat lors des prochaines élections législatives de juin 2017.** Je sais pouvoir compter sur votre soutien le moment venu.

- Dents creuses :** J'ai rencontré Emmanuelle Cosse, ministre du Logement et de l'Habitat durable, mercredi 22 juin au ministère. Lors de cette réunion, au cours de laquelle j'ai pu présenter des cas concrets sur notre territoire, la ministre s'est engagée à travailler sur la sécurisation des textes de loi. Plus d'informations sur [mon blog](#).

- Du 5 au 7 juillet, je me suis rendu en **Israël dans le cadre d'un voyage diplomatique.** Plus d'informations sur [mon blog](#).

- Le 4 juillet, j'ai invité les maires des communes littorales de la CCPI, CCPA et CCPLCL à **Plouarzel** pour une réunion sur la **stratégie territoriale de soutien à la filière aquacole (algues et autres produits de la mer).**

- J'ai participé à l'inauguration de la **station de méthanisation de Menez Avel à Plourin**, site unique en France, qui traite et valorise des déchets organiques issus d'élevages, des biodéchets alimentaires (cantines, collectivités, industries) et des graisses issues des collectivités et industries agroalimentaires, ainsi que la plateforme Compost des Abers à Pen ar Strejou à Plouvien.

- J'ai participé aux inaugurations du **terrain multisports de Plouvien** et du **clocher de la chapelle de Locmaria à Plabennec**, tous deux financés en partie par ma réserve parlementaire.

- J'ai présenté mon rôle de député aux **élèves de CM1 de l'école du Lac à Plabennec**, qui ont ensuite visité l'Assemblée nationale le 1^{er} juillet.

- Suite à une demande de subvention transmise par mes soins au ministère de l'Intérieur, les travaux d'aménagement et de sécurisation de la **route de la plage à Lampaul-Ploudalmézeau** ont été financés à hauteur de 95 000 euros par l'État. Je me suis rendu à l'inauguration le 8 juillet.

- Dans le cadre du festival *L'Art dans les chapelles, arz e chapelioù Bro Leon*, j'ai découvert, lors du vernissage de l'exposition de la chapelle **Saint-Urfold à Bourg-Blanc**, les sculptures d'Anne Le Louan.

JEAN-LUC BLEUNVEN



Travail parlementaire

Le projet de loi **Égalité Citoyenneté** a été adopté en première lecture la semaine dernière. Ce texte, qui comprend trois volets, répond en partie aux multiples défis auxquels est confrontée notre société.



Le premier volet porte sur la « **citoyenneté et l'émancipation des jeunes** ». Il propose la généralisation du service civique. Le deuxième, consacré à la « **mixité sociale et l'égalité des chances** », porte sur l'habitat et cherche à renforcer la solidarité et le renouvellement urbain. Le troisième est consacré à la **lutte contre le racisme et les discriminations**.

Si le contenu de ce projet de loi est particulièrement large, je voudrais attirer votre attention sur deux points.

Au côté d'autres parlementaires bretons, **j'ai cosigné un amendement qui reconnaît que la langue peut être un critère de discrimination**. Cette discrimination se produit souvent de façon pernicieuse, en entretenant l'idée, dans la société, d'une hiérarchie entre les langues suivant le degré de prestige accordé à chacune d'entre elles. À cet égard, le cas des langues régionales est symptomatique : elles souffrent encore aujourd'hui d'un statut inférieur à la langue officielle de l'État, le français. C'est pour cela qu'il m'est apparu important de cosigner cet amendement au projet de loi **Égalité Citoyenneté**.

Dans la circonscription, sur Brest rive droite, nous avons trois quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). **L'objectif de l'article 20 du projet de loi est d'encourager la mixité sociale dans les villes**. La principale mesure adoptée institue que 25 % des logements, en dehors de ces quartiers prioritaires, seront réservés aux 25 % des familles aux revenus les plus faibles. C'est une avancée remarquable, unique à l'échelle européenne. Ainsi, nous défendons une mesure importante qui vise à désenclaver les quartiers les plus fragiles.

Questions écrites : Goulennoù

J'ai interpellé le Gouvernement sur :

• **la décision d'imposer un contrôle technique à la revente pour les deux-roues motorisés** (secrétaire d'État, auprès de la ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, chargée des Relations internationales sur le climat, chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche), [voir la QE n° 96279](#) ;

• **les modifications des aides personnalisées au logement (APL) inscrites dans le décret de loi n° 2015-1908 du 30 décembre 2015** (Logement et Habitat durable), [voir la QE n° 97330](#).

Le Gouvernement a répondu :

• **à ma question sur la politique de prévention et d'information du consommateur relative au recyclage des déchets** (Environnement, Énergie et Mer), [voir la QE n° 94657](#) ;

• **ainsi qu'à ma question sur la prise en charge par l'URSSAF des frais de repas des salariés sur le territoire de la commune siège de l'entreprise ou dans un rayon inférieur à 10 km de ce dernier** (Travail, Emploi, Formation professionnelle et Dialogue social), [voir la QE n° 85212](#).

Le texte complet des questions ainsi que les réponses du Gouvernement sont à retrouver sur le site internet www.jeanlucbleunven.fr, dans la rubrique « Travail parlementaire ».

Pour me contacter

36 rue des Trois Frères Le Roy
29860 Plabennec

Secrétariat : 02 98 03 15 58

Mail : contact@jeanlucbleunven.fr

Site : www.jeanlucbleunven.fr

Facebook : www.facebook.com/jl.bleunven

Twitter : [@JeanLucBleunven](https://twitter.com/JeanLucBleunven)

Les permanences

• Les vendredis de 9 heures à 12 heures, à la permanence parlementaire de Plabennec.

• Pas de permanence décentralisée en août et septembre.

Il est préférable de prendre rendez-vous.

À venir – Dizale

• Le 19 juillet, à l'Assemblée, je présenterai le rapport sur l'accord entre la France et le Japon concernant le transfert des équipements et technologies de défense.

• L'Art dans les chapelles du Léon – Arz e chapelioù Bro Leon – Entre le 16 juillet et le 15 août, j'irai découvrir les expositions dans les diverses chapelles du Léon – [voir le programme](#).



• Du 22 au 26 juillet, je rencontrerai des élus locaux et nationaux en Allemagne à l'occasion du 40^e anniversaire du jumelage entre Plabennec et Waltenhofen.



La permanence sera fermée du 1^{er} août au 28 août 2016 inclus.

La prochaine lettre mensuelle paraîtra en octobre.